

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (AES)

L'Accompagnant Educatif et Social accompagne les résidents dans les actes essentiels de leur vie quotidienne, dans leurs activités sociales, scolaires ou de loisirs. Ses interventions ont pour objectif de compenser leur handicap, de favoriser la préservation, la restauration ou le développement de leur autonomie et de leurs liens sociaux.

Les compétences et les qualités requises	• Aisance relationnelle et bienveillance • Capacité d'adaptation • Discrétion et respect • Autonomie et responsabilité • Goût pour le travail en équipe
Les principales missions	• Accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne, indispensable à leur bien-être : repas, toilette, transfert et installation • Accompagner les résidents dans sa relation à l'autre, dans le maintien de la vie sociale. • Participer et animer les activités des résidents. • Proposer des actions d'accompagnement qui favorisent l'apprentissage et l'autonomie des personnes.
Le public	• Personnes âgées en EHPAD ou au domicile • Personnes, mineurs et majeures, en situation de handicap (MAS, FAM, IME)
Et après ?	Le diplôme d'AES offre une grande opportunité d'évolution professionnelle en fonction du secteur souhaité. Vous pouvez évoluer vers les métiers du soin comme aide-soignant(e) ou Infirmier(e) ou vers les métiers du handicap comme Educateur spécialisé.

LA FORMATION D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Prérequis formation	• Pas de conditions de diplôme • Être âgé au moins de 17 ans
Modalité de sélection	• Dossier de candidature • Entretien avec un jury
Durée de la formation	• Formation de 10 mois en initiale • Formation de 24 mois en apprentissage ou contrat de professionnalisation • Enseignement théorique de 546 et 21 heures dédiées à l'AFGSU (Attestations de Formation aux Gestes de Soins et d'Urgence) • Enseignement pratique (stage) : 840 heures réparties sur 2 stages au moins
Les spécialités possibles	• Accompagnement de la vie à domicile • Accompagnement de la vie en structure collective • Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire
Accessibilité	• Formation continue • Formation initiale • Formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation • Validation d'Acquis et d'Expérience (VAE)
Les centres de formation	Les centres de Formation • Polaris Formation - Limoges • Croix-Rouge Compétences - Limoges
Modalité de financement	• Financement possible par la Région Nouvelle-Aquitaine

LES CINQ BLOCS DE COMPETENCES DU DIPLÔME D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

1. Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
2. Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.
3. Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.
4. Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.
5. Travail en équipe pluri professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.